

RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DU MARDI 24 JANVIER 2023

LISTE DES DELIBERATIONS

Les membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Bessé-sur-Braye, réunis en séance du 24 janvier 2023 ont délibéré sur les sujets suivants :

Nombre de membres :

En exercice : 13

Présents : 10

Votants : 10

Date de convocation : 17 janvier 2023

Mme Céline LAMBRON est élue Secrétaire de séance.

Demande d'une aide financière : décision individuelle - (Délibération n°202301DLAS01)

Demande d'une aide financière : décision individuelle - (Délibération n°202301DLAS02)

Demande d'une aide financière : décision individuelle - (Délibération n°202301DLAS03)

Banquet des Aînés Besséens : 02 avril 2023 - (Délibération n°202301DLAS04)

* Pour faire suite à la proposition de Restauval, les membres ont établi le menu pour le banquet.

* Pour faire suite aux 3 propositions d'animation du banquet, les membres retiennent « l'ORCHESTRE GENERIC » de Vivoin, avec Claudette GRASSIN et Laurent DUBRAY, pour un montant de 180 euros par musicien, hors cotisations guso.

* Participation financière des accompagnants des résidents en EHPAD : 12 euros ;

* Participation financière des accompagnants des invités de moins de 70 ans : 17 euros ;

La prochaine réunion du C.C.A.S est prévue le 06 mars 2023 à 17 heures.

Fait à Bessé-Sur-Braye, le 31 janvier 2023

Le Secrétaire de séance,
Céline LAMBRON



Le Président,
Jacques LACOCHE



Date d'affichage sous format papier

: 01 février 2023

Date de mise en ligne sur www.besse-sur-braye.fr.

: 01 février 2023